

t Paul DELARUE et Marie-Louise TENÈM

LE CONTE POPULAIRE FRANÇAIS

CATALOGUE RAISONNÉ DES VERSIONS DE FRANCE
et des pays de langue française d'outre-mer :
Canada, Louisiane, Îlots français des États-Unis,
Antilles Françaises, Haïti, Ile Maurice, La Réunion

TOME DEUXIÈME

Publié avec le concours du C.N.R.S.



PARIS
ÉDITIONS G.-P. MAISONNEUVE ET LAROSE
15, rue Victor-Cousin, 15

INTRODUCTION

Au printemps de 1957 paraissait le tome premier du Catalogue raisonné du conte populaire français, soit sept mois après la mort de son auteur, Paul Delarue.

Dans une note liminaire en tête de cet ouvrage posthume, M. Georges Henri Rivière, Conservateur en chef du Musée des arts et traditions populaires (Atp), rendait hommage à son ami disparu, en même temps qu'il présentait celle que Paul Delarue lui-même, dans les dernières lignes de sa préface, avait désignée comme sa continuatrice à la grande oeuvre entreprise. Et moi-même je prenais à ce moment-là, devant le Centre national de la recherche scientifique (Cnrs) dont relèvent mes travaux, et en accord avec mes directeurs de recherche, MM. Marcel Maget et Georges Henri Rivière, l'engagement d'élaborer les volumes suivants de notre Catalogue national, en même temps que, devant ma conscience, celui de me montrer digne de la confiance et de l'espoir placés en moi.

Si différentes circonstances, tant personnelles que professionnelles, ont ralenti le travail, me voici cependant, six ans après la parution du tome premier de Paul Delarue, à la veille de remettre au Cnrs, puis de présenter au public ce tome deuxième, qui associe mon nom au sien.

Comme la note liminaire en tête du premier volume l'a indiqué, comme je l'ai dit moi-même ailleurs ⁽¹⁾, ce sont les fichiers de Paul Delarue, légués au Musée Atp, qui ont été la base indispensable de mon travail pour ce second volume comme ils le seront pour les volumes suivants ⁽²⁾. C'est en effet sur ces

⁽¹⁾ Cf. *Arts et traditions populaires*, Paris, VI (1958), p. 295. - *Internationaler Kongress der Volkserzählungsforscher in Kiel und Kopenhagen, Vorträge u. Literatur*, p. 421-427, M.L. TENÉZE : « Le Catalogue analytique du conte populaire français », ici p. 421.

⁽²⁾ Nous prévoyons encore deux volumes.

LE CONTE POPULAIRE FRANÇAIS

fiches, classées selon la numérotation Aarne-Thompson, que Paul Delarue a noté les résultats des vastes dépouillements accomplis par lui. Mis à part mes dépouillements complémentaires sur lesquels renseigne le Complément bibliographique ci-après, je ne disposais ainsi au départ, pour chaque conte-type à traiter, de la liste de ses versions, celles-ci étant représentées, sur les fiches de Paul Delarue, tantôt par leurs seules références bibliographiques, tantôt par de brefs résumés. Je bénéficiais d'autre part pour certains contes-types, au stade des remarques, des commentaires : précieux contenus dans les éditions annotées des recueils de la collection de Contes merveilleux des provinces de France (CMPF), ainsi que de quelques notes inédites du défunt : Paul Delarue avait en effet rédigé, à l'intention du volume « The Borzoi Book of French Folktales » (ci-après Complément Bibliogr. n° 474) des commentaires assez circonstanciés que l'éditeur lui avait demandé par la suite de raccourcir ; en tant que directeur de la collection CMPF, il était souvent obligé lui-même de se censurer, se rendant compte que les commentaires préparés pour tel volume excédaient l'encombrement qui pouvait leur être accordé ; il en repoussait alors une partie à un volume ultérieur, et certains commentaires sont ainsi restés inédits (1). Par contre, en ce qui concerne la décomposition en éléments de chaque conte-type, et l'analyse des versions en fonction de ces décompositions, rien encore n'était fait ni préparé. Ces tâches ont ainsi été essentiellement les miennes. Pour leur accomplissement, c'est le premier volume lui-même du Catalogue qui m'a servi de guide,

En effet, comme Paul Delarue le disait dans son Introduction, « le tome deuxième comprend la fin des contes merveilleux ». C'est dire qu'il prend la suite immédiate du volume précédent et qu'il traite de la même catégorie de contes ; il devait ainsi être élaboré selon la méthode même mise en oeuvre par Paul Delarue. Il s'agissait d'autant moins d'apporter des changements à cette méthode qu'elle avait rencontré, auprès des experts internationaux, les plus vifs éloges. Qu'on me permette ainsi de citer *in extenso* le passage suivant : « La façon de dresser ces catalogues de types est aussi un chapitre de première importance. Car les éditeurs de traditions locales (2) ont la possibilité d'apporter g

(1) Cf. Ms Atp 62.94 et 62.95.

(2) L'auteur veut dire : les rédacteurs de catalogues, nationaux ou régionaux

VIII INTRODUCTION

le recherche internationale la meilleure aide qui soit, en rendant

offrir du contenu des diverses variantes à l'aide de tableaux détaillés des motifs. Sur ce point personne n'a surpassé Delarue dans son catalogue français dont la parution vient de commencer. C'est un excellent ouvrage qui peut servir de modèle à tous les autres à venir de cette sorte. Une documentation sur le conte populaire ne peut guère être plus parfaite, et n'a pas non plus besoin de l'être ; malheureusement le catalogue de Delarue est à *peu* près unique en son genre. Même lorsque d'autres éditeurs ont eu des intentions analogues, la comparaison des variantes établie d'après leurs tableaux est beaucoup moins nuancée que celle que permettent ceux de Delarue. » (1).

C'est avec probité, avec soin, et, je l'espère, avec une juste intelligence de la matière, que je me suis appliquée à traiter selon la même méthode cette « suite et fin des contes merveilleux ». Il est possible cependant, vu la période de temps assez longue sur laquelle a porté le travail à ce tome deuxième, que mon analyse, d'un type à l'autre, soit tantôt un peu plus, tantôt un peu moins fouillée, qu'elle retienne ici tel détail qu'ailleurs elle aura laissé échapper. Mais si l'homogénéité n'est pas parfaite à travers tout le Catalogue, je crois cependant pouvoir affirmer qu'elle est réelle à l'intérieur de l'élaboration de chaque conte-type.

Quelques chiffres ici cités à l'appui feront mieux sentir d'emblée l'ampleur de la tâche : l'analyse raisonnée dans ce tome II a porté sur 87 contes-types — en regard de 27 traités dans le tome I —, concrétisés en près de 1 700 versions.

Ces chiffres aussi mettent en évidence une question qui dès le départ se posait à nous : celle de l'encombrement, — car ce Catalogue était destiné à la publication, et son encombrement allait ainsi se traduire en termes financiers.

Vu le fait que nous avions une matière volumineuse à traiter, selon une méthode déjà donnée et très fouillée, notre souci de maintenir l'encombrement dans des limites raisonnables — venant appuyer d'autres raisons — nous a fait prendre les deux décisions suivantes (a, b).

a) Dans le tome I, Paul Delarue applique la même minutie d'analyse aux versions des pays francophones, mais **non fran-**

(1) *Saga och Sed*, Uppsala, 1960, p. 61-68, Jan-Ojvind Swaini: « Le conte populaire et les problèmes de documentation », ici p. 65-66.

LE CONTE POPULAIRE FRANÇAIS

çais, qu'aux versions de France. On sait d'autre part que le catalogue français est un catalogue non seulement des contes publiés, mais aussi des contes inédits. Or la collecte — beaucoup plus d'ailleurs que la publication — a été ces dernières années et continue d'être, dans certains territoires étrangers francophones, et particulièrement au Canada, très intensive et fructueuse ; et certaines archives voient leurs collections de contes s'accroître à un rythme prodigieux. Il devenait, dans ces conditions, chimérique de vouloir englober dans le Catalogue français ces vastes apports inédits. Nous avons ainsi instauré, d'accord avec les deux collègues étrangers principalement intéressés, M. Luc Lacourcière, Professeur à l'Université Laval à Québec, Directeur des Archives de folklore de la même ville, et Mlle Carmen Roy, chef du Département de folklore au ministère national du Canada à Ottawa, un mode de présentation de rent et plus succinct pour les versions des territoires non français. En voici les modalités telles que nous les avons exposées dans notre communication au Congrès international de Kiel-Copenhague en août 1959 : « 1. donner les versions étrangères en face de l'analyse des versions du territoire français, en les en séparant typographiquement ; 2. les numéroter à part ; 3. pour les versions publiées, ne donner que leurs références bibliographiques ; 4. pour les versions inédites, distinguer trois cas : — versions appartenant à des enquêteurs non français, ou déposées dans des archives hors de France et dont je n'ai qu'indirectement connaissance : les signaler globalement (ex. : Canada, Arch. de F.L., Univ. Laval, Québec : 10 vers.) ; — versions appartenant à des enquêteurs non français, ou déposées dans des archives hors de France et dont j'ai pu prendre connaissance : les énumérer avec leurs références précises et leurs titres éventuels, mais sans les analyser ; — versions appartenant à des enquêteurs français ou déposées dans des archives de France (voir Bibliogr. t. I, numéros 397, 398, 408) (2) : les analyser tout comme les versions

(1) Tel est notamment le cas pour les collectes récentes du Musée national du Canada ; cf. ci-après Complément bibliographique n° 527.

(2) Nous les rappelons brièvement ici : 397. Ms A. DE FELICE, *IBTs f. U.S.A.* (1946). — 398. Ms FLOITTS, *La Réunion*. — 408. Ms G. MASSIGNON, *Acadie* (1947).

INTRODUCTION

de France, mais en les maintenant parmi les versions étrangères » (1).

J'ajoute que je n'ai pas pris cette décision à la légère, ni dénuée de gaieté de coeur. Je suis en effet parfaitement consciente de la haute importance de ces versions d'outre-mer, de leur valeur, souvent, de témoignages, de jalons dans l'histoire d'un thème (2). Mais il s'agissait pour nous d'être réaliste. Un Catalogue d'autre part ne peut prétendre être en lui-même une réflexion fondamentale sur le trésor des contes du pays en question, pas plus que sur aucun de ses contes-types en particulier ; à lui tout seul il ne résoud aucun problème, mais, à condition de répondre à son objectif qui est de présenter loyalement et avec méthode les matériaux dans les limites qui sont les siennes, il peut aider, d'abord, à bien poser les problèmes, et, ensuite, contribuer à la solution de quelques-uns d'entre eux.

b) C'est dans ce même esprit de réalisme et de modestie que nous avons volontairement réduit — sauf exceptions sur lesquelles nous reviendrons brièvement — les commentaires de chaque conte-type. Nous les avons réduits en ce qui concerne l'historique du thème et sa configuration internationale, en ayant à cœur, bien entendu, de renvoyer le lecteur aux ouvrages généraux ou aux monographies capables de satisfaire sa curiosité sur ces points. Nous sommes en effet d'avis que ces deux ordres de questions ne sont pas à proprement parler du ressort d'un Catalogue national. Quitte à donner de l'ampleur à des commentaires, c'est plutôt à dégager quelques constatations découlant de l'analyse des versions françaises que nous nous sommes attachés. Dans l'historique du thème, c'est aux jalons dans la littérature française qu'il convenait cependant de faire écho.

Ces réserves étant faites, donnons rapidement quelques indications complémentaires, aux différentes étapes du mode de présentation, en priant nos lecteurs, si possible, de se reporter aussi aux pp. 48 à 53 de l'Introduction de Paul Delarue au tome I.

(1) *Op cit.*, p. 422.

(2) Cf. ainsi les vers. de la Guadeloupe, du Canada et du Missouri du T. 715 qui infirment certaines vues de Ralph S. Boggs.

1°) *Numéro de la classification internationale et titre.*

C'est le moment de rappeler qu'est parue, au printemps de 1962, la nouvelle édition, considérablement remaniée et augmentée, de la classification internationale Aarne-Thompson (ci-après n° 458 du Complément bibliographique). C'est sur cette nouvelle édition que nous avons aligné notre catalogue national ce qui nous a forcés à recommencer l'analyse de certains contes-types en fonction de leur « éclatement » en plusieurs types dans la classification de 1961 (ex. T. 470 et 470 A ; T. 571, 571 A et B ; T. 653 et 653 A). Nous avons tenu compte aussi, bien entendu, des nouveaux numéros de la classification internationale, là où ils étaient représentés par des versions françaises (ex. T. 449, 571 C, 713, 717*, 736 A). Nous n'avons pas créé de nouveaux numéros pour cette section. Un supplément au Catalogue complet (1) pourra un jour grouper tous les contes-types non identifiés sur le plan international, mais attestés par plusieurs versions dans la tradition française.

Nous n'avons donné, à la suite du titre anglais de la classification internationale, sa traduction en français que là où celle-ci différait du titre français du conte-type. Nous n'avons précisément adopté, pour le Catalogue français, de titre différent de celui de la classification Aarne-Thompson que là où le titre international ne convenait manifestement pas à la forme française (ex. T. 550 : *Le merle blanc*, et non *La quête de l'oiseau d'or*); ou encore dans les cas où, suite à une version littéraire célèbre et maintes fois rééditée par le colportage, le conte était connu chez nous sous un titre consacré par l'usage (ex. T. 402 : *La chatte blanche* ; T. 480 : *Les fées*).

2°) *Résumé ou reproduction d'une version choisie.*

« Pour donner une idée des contes mufti-épisodiques dans leur vivante complexité, nous résumons ou nous donnons intégralement pour chacun d'eux une version caractéristique choisie

(1) Un tel supplément devra en effet être envisagé après la parution de la dernière tranche du catalogue. La rédaction de celui-ci s'échelonnant sur plusieurs années, une mise à jour des premiers volumes apparaîtra à ce moment-là comme nécessaire. J.O. Swahn a d'ailleurs raison, dans son article déjà cité sur les problèmes de documentation en matière de conte populaire, de souligner que le principe d'une mise à jour périodique des catalogues déjà parus devrait être acquis.

XII INTRODUCTION

préférence dans les recueils manuscrits ou les publications peu

« cessables » (Tome I, pp. 50-51). Il nous a paru indispensable

maintenir ce point de la méthode, en dépit de l'encombrement qu'elle représentait sa réalisation. En effet, pour l'expert qualifié tant que pour le lecteur moins averti, l'intelligence de la décomposition en éléments ainsi que l'analyse codifiée des versions est grandement facilitée par la prise de contact avec le conte-type sous la forme d'une version bien réelle, bien vivante. Nous l'avons à cet effet toujours choisie aussi proche que possible de la structure générale du conte-type, cette considération passant avant d'éventuelles préférences esthétiques (1). Dans la mesure du possible nous avons essayé de concilier toutes les exigences et de choisir une version capable de bien rendre la configuration du type, tout en étant inédite et tout en étant un beau spécimen d'art oral. Nous pensons y avoir réussi parfois ; et renvoyons ainsi le lecteur p. ex. à la version type 501. Dans certains cas, devant l'impossibilité de trouver une version type métropolitaine, nous avons été obligés de faire appel à une version d'outremer (de Guadeloupe pour le T. 530 ; du Canada pour le T. 552 A).

L'extraordinaire ampleur de la moisson faite par Achille Millien au siècle dernier en Nivernais nous a fait choisir souvent notre version type parmi ces contes encore pour une bonne part inédits. Quinze de nos versions types proviennent de ces manuscrits. On se rendra compte en feuilletant l'ouvrage que nous avons eu à cœur de donner la parole aussi, ne serait-ce qu'une seule fois, à la plupart des autres régions françaises.

Nous avons donné, à la suite de la version type, les indications de provenance, dans la mesure où elles nous étaient fournies par nos sources ; ce qui n'était pas toujours le cas. L'absence des mentions de date, de localité, de conteur n'est ainsi pas à considérer comme une omission de notre part (2).

(1) Ainsi notre vers. type 715 est-elle assez terne — alors que, p. ex., la vers. 31 est racontée avec verve par la Phraisie, conteuse et chanteuse berrichonne particulièrement douée. Cependant, avec son épisode introductif très caractérisé et ses quatre aides, elle s'écarte de la structure générale du type. — Certaines de nos versions ont dû être choisies dans des recueils dont les auteurs se sont permis de retoucher le style des contes.

(2) Dans les indications de provenance, les participes passés : contée, recueil lit., sont mis au féminin, parce que c'est « version » qui est sous-entendu.

LE CONTE POPULAIRE FRANÇAIS

3°) *Analyse du conte : décomposition en éléments.*

« L'analyse du conte comprend l'énumération des épisodes des motifs et des traits principaux qui entrent dans la composition de l'ensemble de ses versions françaises. Les épisodes sont désignés par un chiffre romain ; les éléments principaux qui les composent par des lettres pourvues ou non d'un indice chiffré. » (Tome I, p. 51). Paul Delarue n'a pas précisé davantage les principes de sa méthode d'analyse. Bien qu'ils soient en effet simples il nous paraît néanmoins utile de les expliciter ici. La décomposition en épisodes, chacun pourvu d'un titre bref, est faite autant que possible en suivant celle proposée par la classification internationale ; toutefois, dans les cas où la structure des versions françaises s'en écarte nettement, la distinction des épisodes a été faite évidemment en fonction de notre tradition nationale. A l'intérieur des épisodes, comparables aux actes d'une pièce de théâtre et désignés de même par des chiffres romains, on a distingué des « scènes », marquées par les lettres A, B, C..., le passage de l'une à l'autre étant souligné par le passage à la ligne. A l'intérieur de chaque « scène », la décomposition en éléments a été faite de façon à mettre en lumière le déroulement de la scène dans l'éventail de ses variations (1), en considérant qu'il fallait « couper », c'est-à-dire isoler des éléments (par l'adjonction d'un indice chiffré à la lettre de la scène) chaque fois qu'on arrivait à un croisement où s'ouvraient des possibilités différentes. Une telle méthode essaie ainsi de distinguer au niveau des signes conventionnels du code, les « scènes » — qui sont des motifs successifs — des variations à l'intérieur des scènes — qui sont des motifs alternatifs — (2), sans que toutefois, nous

(1) Les traits particuliers à une (ou deux) version(s) n'ont cependant pas à être retenus dans la décomposition générale d'un conte-type ; et il nous a paru d'autre part — sauf exceptions — d'une complication inutile d'introduire dans cette décomposition la mention « autre » (sous l'indication d'une lettre avec indice chiffré). On a préféré relever ces traits très particuliers dans l'analyse individuelle des versions les contenant, soit entre parenthèses quand ils se rattachaient à un élément identifié dans le code, soit entre virgules, de façon aussi résumée que possible.

(2) A la parution, dans le quatrième numéro de 1949 de la *Nouvelle Reina des traditions populaires*, d'un exemple de ce que serait le Catalogue des contes met' veineux français, cet aspect de la méthode d'analyse proposée par Paul Delarue a été justement souligné par la folkloriste hongroise Agnes KOVACS ("The Hunarian Folk-Tale Catalogue in preparation", *Acta Ethnographica*, Budapest, t. fasc. 1-4, 1955, p. 443-476, ici p. 450).

XIV INTRODUCTION

ayons, cette distinction en effet fondamentale ait pu être toujours maintenue avec une absolue rigueur.

On comprend aisément que cette décomposition soit une tâche essentielle dans l'élaboration d'un catalogue analytique ; du soin qui a présidé à la décomposition en éléments dépend en effet pour une grande part la valeur de l'analyse qui suit des versions ; et plus cette étape du travail aura été minutieuse, plus faciles à établir et plus brèves pourront être inversement les analyses des versions. Qu'il soit permis de souligner d'un mot combien ce travail nécessite d'endurance, dans son va-et-vient, maintes fois répété pour chaque conte-type, entre la multiple variété des versions individuelles — qui, dans le cas des contes merveilleux, sont souvent des textes longs et complexes — et la structure générale du conte-type en question dans la tradition française qu'on s'efforce ainsi de dégager !

4.) *Présentation des versions.*

Deux légers changements par rapport au tome I sont à noter : nous indiquons la page de début et la page de fin de chaque version (1) ; — quand la version a été publiée en patois et en français, nous indiquons les deux titres côte à côte, sans mise entre parenthèses de l'un ou de l'autre, afin de renseigner le lecteur éventuellement linguiste ou dialectologue sur la présence de textes intéressants à sa discipline (2).

Dans les cas de contaminations entre deux ou plusieurs types à l'intérieur d'une même version, d'un même texte de conte, nous avons, si cette contamination était plutôt une juxtaposition, analysé chaque partie de la version dans le cadre du conte-type correspondant, en faisant entre parenthèses, des renvois de l'analyse d'un fragment du texte à l'autre, afin de permettre au lecteur, s'il le désirait, de reconstituer le récit dans sa totalité. Dans les cas cependant où cette contamination entre deux ou plusieurs types se traduisait dans la version à analyser

(1) En cas d'ouvrages qui nous sont restés inaccessibles, seule la page de début, mentionnée sur les fiches de travail de Paul Delarue, est indiquée, suivie de l'abréviation sq. — Les Ms Victor Smith, Velay et Forez, I-III, bien que paginés comme des ouvrages, ne sont assez souvent écrits qu'au recto (pages impaires) des feuillets ; parfois, en regard d'une version patoise écrite sur ces pages de droite (numérotation impaire), la traduction française figure sur les pages de gauche (numérotation paire).

(2) Nous n'avons pu toutefois donner cette double précision pour toutes les versions manuscrites et avons dû parfois nous contenter d'indiquer le titre français.

LE CONTE POPULAIRE FRANÇAIS

par une imbrication complexe d'épisodes (1), une telle dissociation a paru impossible ; on a préféré analyser la version dans sa totalité dans le cadre d'un seul conte-type, celui duquel elle seule, blait relever essentiellement, en faisant appel toutefois pour l'analyse des éléments ou des épisodes relevant d'un autre conte, type, au « code » de lettres et chiffres établis pour ce dernier ceci entre crochets carrés de façon à éviter toute confusion.

Pour le détail des recueils analysés, on se reportera à la Bibliographie (t. I, p. 67-416 ; t. II, ci-après p. 1-14) où figurent leurs références bibliographiques précises et complètes ainsi que les mentions abrégées qui les désignent dans le corps du Catalogue.

On trouvera, s'il y a lieu, en tête de la liste des versions, les versions écrites françaises anciennes (2) ; et en **ftn de liste**, les versions du *Trésor des contes* d'Henri Pourrat, trop littérisées et de provenance incertaine.

L'ordre suivi pour la présentation est celui établi par Paul Delarue — « un ordre géographique qui suit en gros l'orientation Nord-Sud » —, compte tenu du changement indiqué ci-dessus en ce qui concerne les versions des pays francophones.

5°) Remarques.

Nous avons déjà signalé ci-dessus que nous avons volontairement donné une forme concise à ces remarques et que nous les avons orientées dans un sens « français ». Les types bénéficiant de commentaires un peu plus étendus sont soit ceux auxquels se rattache l'un ou l'autre des contes de Perrault (T. 410 : *La Belle au Bois Dormant* ; T. 480 : *Les Fées* ; T. 510 A : *Cendrillon* ; T. 510 B : *Peau d'Ane* ; T. 545 : *Le Chat Botté*), soit ceux représentés par beaucoup de versions françaises et où l'existence d'une étude monographique permettrait précisément de bien situer les variantes françaises par rapport à la configuration internationale du type (ex. T. 555 : *Le pêcheur et sa femme* ; T. 563 : *La serviette, l'âne et le gourdin* ; T. 613 : *Les deux Voyageurs, ou Vérité et Fausseté* ; T. 700 : *Pouçot* ; T. 715 :

(1) Cf. ci-après par exemples les T. 510 A, 510 B et 511.

(2) Nous donnons id, une fois pour toutes, la référence bibliographique de : *Le Cabinet des Fées ou Collection choisie des contes de fées, et autres contes merveilleux*. Amsterchua et Paris, Rue Serpente, 1785 à 1789, 41 vol. in-8° (B.N. Y2 8564 à 8604).

XVI

INTRODUCTION

yoitié-de-Coq, ce dernier type se signalant en plus à notre atten-

tion particulière par son nom français dans la classification internationale).

A plusieurs reprises, afin de souligner que nous avons affaire à de véritables cycles de contes, nous avons choisi la formule des commentaires groupés (T. 400 et 401 ; T. 425, 428 et 433 ; T. 470 et 470 A ; T. 510 A, 510 B et 511 ; T. 550 et 551 ; T. 560, 561 et 562 ; T. 571, 571 A et 571 B).

Ayant rappelé ainsi la méthode qui a présidé à l'établissement du Catalogue analytique qui suit, nous prenons plaisir ici, en quelques pages succinctes et avant de renvoyer le lecteur au détail de l'inventaire, à présenter quelques-unes des constatations qui nous sont apparues en cours de travail. Ce relevé n'a rien d'une recherche systématique ni approfondie, que permettrait cependant le recensement raisonné d'un si vaste matériel ; une telle étude pourra faire l'objet d'une publication ultérieure.

Les très brèves constatations présentées ici — dont certaines peuvent d'ailleurs sembler des évidences —, nous les avons groupées en deux parties : celles qui concernent la matière même des contes, — celles qui ont trait aux liens avec des domaines connexes.

A plusieurs reprises, en cours de travail, nous nous sommes félicités d'avoir à établir le catalogue des contes *français* ; **non** pas certes par chauvinisme, mais parce que l'étude des contes sur le sol français nous semble présenter deux raisons supplémentaires d'intérêt. Comme dans bien d'autres domaines culturels, la France, en ce qui concerne la littérature orale, se trouve au point de convergence de domaines aussi différents que le sont le domaine méditerranéen et le domaine nordique ; et l'on relève ainsi sur notre sol autant, p. ex., le T. 408 : *L'amour des trois oranges*, dont la véritable patrie semble être le bassin méditerranéen, que le T. 501 : *Les trois fileuses*, dont l'aire de plus haute fréquence est scandinave.

A l'intérieur du même conte-type, la France peut aussi apparaître comme un domaine de travail particulièrement fécond. Nous en avons ainsi fait la remarque à propos des T. 555 : *Le pêcheur et sa femme* et T. 563 : *La serviette, l'âne et le gourdin* : en effet, à côté d'une forme prédominante « bien de chez nous »,

XVII

LE CONTE POPULAIRE FRANÇAIS

on rencontre également, ne serait-ce que par quelques versions localisées en périphérie, la plupart des formes qui ont couru ailleurs, de sorte que le matériel français, présentant comme raccourci toutes les variations du thème, permet d'en faire complètement le tour. Cela tient évidemment pour une part à la position géographique de la France qui a dû, du moins pour certains contes et pour un certain temps, être « le bout du monde », où s'arrêtaient, tels pour le T. 613 : *Les deux voyageurs*, des Contes venus de très loin. Cela tient aussi au fait que nous bénéficions, en ce qui concerne le matériel linguistique englobé dans notre Catalogue national, de franges : celtique en Bretagne (1), germanique dans nos provinces de l'Est, italienne en Provence et en Corse, basque dans le Pays basque français.

Une perspective de recherche intéressante qui s'est imposée également à notre attention dans l'étude du matériel français, c'est celle de la christianisation telle qu'elle semble avoir affecté particulièrement nos contes. En reprenant en main p. ex. les T. 555 et 563 déjà cités, on constate ainsi que c'est la forme christianisée qui prédomine nettement en France, le héros recevant les objets magiques (T. 563) ou l'accomplissement de ses désirs croissants (T. 555), de personnages célestes, soit qu'il a rencontrés sur terre, soit qu'il va « relancer » au ciel. Une telle étude devrait bien entendu être menée sans aucun parti pris, l'intensité de la christianisation pouvant d'un côté aller de pair avec une sorte de désinvolture à l'égard d'une certaine forme de sacré (2), de l'autre être interprétée comme une marque de rationalisation.

Dans une telle étude, des différences apparaîtraient-elles par régions ? On se souvient p. ex. que le Centre de la France a développé une forme christianisée de Barbe-Bleue (3). L'examen méthodique des versions analysées dans notre Catalogue permet-

(1) Une mission, actuellement en cours, menée par Mlle A. de Félice, Cors, en collaboration avec M. Humphrey, chercheur gallois, enquête précisément aux confins de la Basse et de la Haute-Bretagne, sur les rapports de la frontière linguistique avec le répertoire oral.

(2) Cf. ainsi le jeu de mots auquel se complait le héros du T. 592 qui, à St. Pierre lui soufflant de demander en don le Paradis, répond qu'« il se fout chi Paradis comme du Parasol », ou, s'il est breton, feint de ne pas comprendre et dit qu'il a bien assez de « pain doux » (*bara-dous*).

(3) Cf. Tome I, p. 182, p. 187-190 et p. 196-197.

XVIII INTRODUCTION

...it certainement de répondre si la question mérite ou non d'être

posée sous cet angle.

Une étude orientée vers la détection et la mise en relief de toutes les éventuelles différenciations régionales serait sans nul doute souhaitable. Paul Delarue y pensait, puisqu'il annonçait, comme appendice au Catalogue complet, « un relevé des thèmes par provinces et par pays » (1). Peut-on ainsi faire remarquer

très prudemment, car on sait que l'intensité inégale des collectes par régions fausse absolument de telles statistiques —, peut-on faire remarquer cependant que les T. 461 : *Les trois poils du diable*, 471 : *Le voyage dans l'autre monde*, 503 : *Les deux bossus*, 531 : *La Belle aux cheveux d'or*, semblent particulièrement aimés en Bretagne, qui va jusqu'à détenir à elle seule autant de versions que tout le reste de la France, alors que le T. 700 : *Pouçot* ne semble guère s'y être acclimaté ? (2). Laissant là ces considérations peut-être hasardeuses, on peut affirmer plus fortement que, dans la contexture d'un même type, des variantes régionales, caractérisées par des traits de détail (ex. T. 720 : *Ma mère m'a tué, mon père m'a mangé*) ou par une orientation particulière du récit (ex. T. 555 : *Le pêcheur et sa femme*) peuvent se faire jour. Ces variations régionales peuvent apparaître les unes assez « gratuites », sans lien du moins apparent avec tout le contexte ethnographique, d'autres au contraire peuvent dénoter une nette emprise écologique (ex. vers. basques du T. 650 : *Jean le fort*).

Saisissons l'occasion pour souligner ici que cette recherche de l'action du milieu ambiant sur le conte — de l'acclimatation et de l'acculturation du conte si l'on veut — et, de façon complémentaire, de la fonction du conte dans son milieu de vie (communauté villageoise, professionnelle, de voisinage, familiale), si elle ne peut guère être approfondie à l'intérieur d'un catalogue national des thèmes, n'en demeure pas moins une étude d'un intérêt primordial, et qu'il est urgent de développer avant qu'il ne

(1) Cf. Tome I, p. 49 — Il conviendra peut-être aussi d'envisager, en appendice au Catalogue complet, un index des motifs.

(2) On peut poser la question d'un éventuel rapport avec le répertoire celtique. Cf. ci-après les conclusions auxquelles a abouti I. M. Greverus dans sa thèse sur « Les deux bossus ». Cf. aussi ci-dessus notre note 1, p. XVIII.

soit trop tard ⁽¹⁾. Nous essaierons nous-mêmes d'être attentifs à ces relations, qui pourront dans les deux volumes ultérieurs du catalogue être plus sensibles (nous pensons p. ex. à certaines catégories de contes facétieux, tels les *beotiana* souvent bien proches du blason populaire)

Entrant, après ces considérations générales, dans la structure même des contes, nous avons été souvent frappés par la persistance de traits de détail, accessoires dans le déroulement du récit, mais qui font image : tel le héros souhaitant rentrer à cheval sur son fagot, de porteur devenu porté, du T. 675 : *Le garçon paresseux* ; tel le père endormi laissant glisser du banc sa jambe que l'enfant relève, du T. 706 : *La fille aïex mains coupees*. De tels faits ne rejoignent-ils pas ce que, dans un domaine littéraire voisin, M. J.-P. Seguin constatait quand il écrivait à propos de la clientèle populaire des canards, « émotive et sensible aux images plus qu'aux idées », qu'« elle préfère traditionnellement l'individuel au général, le concret à l'abstrait... » ⁽²⁾ ?

Les épisodes introductifs des contes mériteraient aussi d'être étudiés de plus près, et une telle étude morphologique serait certainement riche d'enseignements en ce qui concerne les processus d'agencement, de structuration des contes. Il semble qu'existent les cas les plus divers : dans le T. 613, il y a deux introductions différentes, mais qui se prolongent par d'autres différences dans le corps même du récit, et qui ont une répartition internationale et une histoire nettement différenciées, à tel point qu'on distingue, en fonction des deux introductions, une forme A et une forme B du conte ; dans le T. 531 : *La Belle aux cheveux d'or*, il y a, entre autres possibilités, deux épisodes introductifs absolument différents (celui du héros filleul du roi — celui du héros possesseur d'un poulain merveilleux parce qu'il a tété jusqu'à cent juments), mais dont les différences ne semblent pas se répercuter sur la suite des contes, et qui ne semblent pas non plus se délimiter géographiquement l'une par rapport à l'autre ; il y a les introductions qui font nettement corps avec le récit,

(1) Un très bel ouvrage récent désigne la voie à suivre : Linda Dams, *béchen, Erzähler und Erzählgemeinschaft dargestellt an der ungarischen Volksliberlieferung*, Berlin, Akademie-Verlag, 1962, in-8°, 435 p.

(2) J.-P. SEGUNI : *Nouvelles à sensations. Canards du XIX^e siècle*, Paris, A. Colin, 1959, ici p. 35.

il y a celles qui ont un caractère presque passe-partout : tel l'épisode introductif de l'aide aux personnages surnaturels, auxquels le héros fait passer la rivière ou avec lesquels il partage son repas, épisodes presque stéréotypés qui entraînent souvent des contaminations entre types (cf. les contaminations entre T. 330 : *Le diable et le maréchal ferrant*, T. 592 : *La danse dans les épinettes* et T. 675 : *Le garçon paresseux*).

Les constatations que nous allons brièvement présenter maintenant nous semblent, plus que celles qui précèdent, souligner les liens du domaine des contes avec des domaines systématiques voisins. C'est la raison pour laquelle, en dépit de leur hétérogénéité et de leur caractère fragmentaire, nous les groupons ensemble dans cette seconde partie.

Notons ainsi les incidences ethnomusicologiques dans ce tome. Nous avons rencontré, dans le T. 470 A, un conte existant à la fois sous forme de récit en prose, de conte, et sous forme de complainte en vers ; et nous avons même emprunté à cette forme versifiée et chantée le titre du type, qui nous a semblé particulièrement adapté et expressif : *La Vengeance du trépassé*. On se souvient que Paul Delarue avait rappelé également dans le t. I (I) que la chanson des Transformations avait même thème que l'épisode final des T. 313 : *La Fille du diable* et 325 : *L'apprenti magicien*. Si dans les volumes ultérieurs du Catalogue, de tels thèmes communs peuvent encore nous apparaître (tel le T. 780 : *L'os qui chante* qui est aussi un thème de ballade), nous ne pensons cependant pas qu'ils soient très fréquents. Ce qui l'est davantage, c'est l'existence dans certains contes de parties chantées. Il en est ainsi, dans ce tome du Catalogue, pour les T. 450 : *Petit frère et petite soeur*, 451 : *La petite fille qui cherche ses frères*, T. 500 : *Le nom du diable*, T. 720 : *Ma mère m'a tué, mon père m'a mangé*.

À côté de ces parties chantées, il existe dans de nombreux autres contes, des formulettes rythmées ⁽²⁾ que nous avons en général retenues dans l'analyse des versions et dont on sait l'im-

(1) Tome I, p. 292. Cf. aussi *ib.* p. 384 sq. le conte-type 365 : *La Fiancée du mort* (Ballade de Lénore).

(2) La différence entre formulettes chantées, psalmodiées, rythmées n'est pas aisée à faire, les versions d'un même conte pouvant varier entre elles à ce point de vue, et les enquêteurs ayant très rarement noté les mélodies.

portance mnémotechnique. Ouvrons ici une parenthèse pour dire que bien d'autres procédés stylistiques, bien d'autres formes les stéréotypées (telle celle du père qui a autant d'enfants qu'il y a de trous dans un crible, qui revient avec une particularité de résistance dans le T. 563) n'ont cependant pas pu être retenues dans ce Catalogue, qui est évidemment une analyse des thèmes non des styles (1).

À côté des formulettes, nous avons essayé de retenir aussi dans la mesure du possible, la variété des noms propres, créations de la fantaisie populaire qui mériteraient peut-être d'attirer l'attention d'un linguiste (ex. T. 500 : *Le nom du diable*, T. 545 : *Le chat botté*, T. 571 B : *Le Himphamp*).

Dans ce domaine de la littérature orale qui est essentiellement celui du Catalogue, un des domaines, sinon le domaine médiatement voisin demeure celui de la littérature écrite, qu'elle soit signée ou anonyme, savante ou populaire ; la littérature signée et savante devenant d'ailleurs souvent, dans les brochures de colportage, anonyme et à destination populaire. Comme Paul Delarue l'écrivait dans l'introduction au tome I, « l'influence de l'imprimé sur le courant traditionnel n'a jamais été convenablement étudiée ; notre analyse détaillée des versions du conte français permettra, nous l'espérons, à quelque chercheur de définir avec plus de précision les limites dans lesquelles elle s'est exercée chez nous. » (2). En laissant de côté les cas trop souvent cités et trop controversés des contes de Perrault, et en prenant comme exemples le T. 531 et le T. 707, on constatera que la réponse peut être totalement opposée ; ainsi *La Belle aux cheveux d'or* de Mme d'Aulnoy a-t-elle peu influencé la tradition orale, seules dans quatre ou cinq versions sur plus de cinquante on en discernent les traces nettement reconnaissables ; inversement, pour le T. 707 : *Les deux sœurs jalouses de leur cadette* ou *L'oiseau de vérité*, Paul Delarue écrivait : « Les deux versions de Mme d'Aulnoy et de Galland, abondamment diffusées par le livret de colportage, ont exercé une grande influence sur la tradition orale, si elles ne l'ont pas presque complètement inspirée. » (3)

(1) Pour cet ordre de questions, on se reportera à la thèse, cependant inédite, de Mlle A. de FELICE : *Essai sur quelques techniques de l'art verbal traditionnel*, Paris, Fac. des Lettres, 1957.

(2) Tome I, p. 29. Cf. aussi SWAHN, *loc. Cit.*, p. 67.

(3) In : A. de FELICE, *C. Hte Bretagne*, p. 266.

XXII

Un petit exemple très particulier soulignera aussi à sa fa-

çon la difficulté de cette étude, et l'aide que peut y apporter le catalogue. Ainsi, à propos de la vers. 76 du T. 563, très proche d'ailleurs de la vers. 73 du même type, l'enquêteur nous dit-il avoir recueillie auprès d'une conteuse totalement illettrée ; or la comparaison avec les autres versions recensées dans notre Catalogue démontre clairement la présence de trois traits étrangers à notre tradition nationale... alors qu'ils caractérisent la version des frères Grimm !

Cette question des rapports entre littérature écrite et littérature orale peut encore se corser quand on prend un troisième terme en considération : celui de l'imagerie. (4) Les rapports des contes avec l'imagerie semblent bien, en effet, poser aussi quelques problèmes intéressants. M. Maurice de Meyer, grand spécialiste à la fois de l'un et de l'autre domaine, s'est plu à souligner, dans un article de *Fabula* (5), face à la richesse diversifiée de la tradition orale, la fixité de l'imagerie populaire hollandaise et belge et son étroite dépendance de sources littéraires. Les liens avec la tradition orale seraient ainsi en règle générale seulement indirects, à tel point que, dans son récent ouvrage fondamental sur l'imagerie flamande (6), c'est dans un chapitre intitulé : « Onderwerpen uit de letterkunde » qu'il a groupé tous les thèmes qui nous intéressent ici.

La situation, en France, apparaît très voisine à la lecture du chapitre « La littérature et l'imagerie » de l'ouvrage classique de Duchartre et Saulnier (7). Une rapide prospection menée à travers les catalogues et le fonds de l'Iconothèque du Musée Atp confirme le bien-fondé, en règle générale, de l'affirmation que

citée ci-

(1) C'est ce que nous avons tenté de faire dans notre étude sur *Jean de Calais*, rés p. 244 (T. A).

(2) Maurits de MEYER : « Le conte populaire dans l'imagerie populaire hollandaise et belge », *Fabula*, I Bd., H. 3, Berlin 1958, 183-192.

(3) Maurits de MEYER : *De Volks-en Kinderprent in de Nederlanden*, Anvers, Amsterdam 1962.

(4) Pierre-Louis DUCHARTRE et André SAULNIER, *L'imagerie populaire...* Paris, 1925, particulièrement pp. 68-78. Ceux-ci considèrent même qu'il faut admettre un intermédiaire supplémentaire, car « les imagiers populaires n'ont presque certainement jamais créé des images en étant directement inspirés par les textes, fussent-ils ceux des livres destinés au peuple et qui étaient déjà des démarquages réduits à la plus grande simplicité. Les sujets, même littéraires, qu'ils ont interprétés sur bois, avaient déjà été traduits sur cuivre par les imagiers de la rue Saint-Jacques et d'autres graveurs plus savants, plus lettrés que ces derniers. »

XXIII

LE CONTE POPULAIRE FRANÇAIS

nos imagiers se sont contentés de transposer en images les contes mis par écrit par des gens de lettres et repris par la littérature de colportage (contes de Perrault, de Mme d'Aulnoy, de Mule Le Prince de Beaumont, etc), en collant la plupart du temps set_vilement à ces versions livresques ; or souvent la tradition orale correspondante — qu'on songe par exemple aux formes multiples du T. 425 face à la version assez étriquée de La Belle et la Bête — se caractérise par une richesse et une poésie admirables L'imagerie, est-on tenté de conclure, est un art uniquement [ur.ba.in](#), et le conte oral (j'entends bien le conte des temps modernes) un art uniquement rural, et les rencontres entre les deux sont ainsi fort rares.

Rares oui, mais non pas impossibles. Il existe effet, montrant qu'il faut se méfier de tout schématisme, des estampes populaires qui paraissent en relation directe avec la tradition orale. Ainsi M. Maurits de Meyer lui-même, en fin de son article déjà cité où il souligne la fixité littéraire de l'imagerie, relève-t-il l'existence d'une image d'Amsterdam illustrant un thème de conte en chaîne et pose-t-il la question de son éventuelle inspiration directe par la tradition orale. De même dans son ouvrage récent, fait-il remarquer, à propos du thème de *Pouçot* (T. 700), qu'à côté des images remontant au poème anglais de *Tom Thumb*, en est d'autres relatant les aventures du minuscule héros, qui semblent proches des versions orales (1). Or elles ont leurs correspondants aussi dans l'imagerie française. Images flamandes de *Klein Duimkens Leven* et images d'Epinal du *Nouveau Petit Poucet* (intitulées ainsi par opposition au Petit Poucet de Perrault) connaissent les unes et les autres l'épisode du héros avalé par la vache, si vivace dans les traditions orales. Dans le cadre des thèmes traités par ce tome du Catalogue, relevons encore, dans l'imagerie d'Epinal, *l'Incroyable jean de l'Ours* (2), image pour laquelle il ne semble pas non plus que puisse être invoqué un antécédent littéraire immédiat.

Cas en marge, simples exceptions confirmant la règle, ou témoins d'un courant direct dont une étude approfondie multiplierait les preuves ? Il ne nous déplairait pas, grâce aux riches fonds en impressions et en estampes populaires du Musée

(1) *Op. cit.*, p. 504-505.

(2) Cf. ci-après p. 548.

XXIV INTRODUCTION

Atp, d'essayer un jour de répondre avec plus de précision. Une

_fie étude des liens, dans le cadre français, des traditions orales avec la littérature de colportage et avec l'imagerie (1), devrait évidemment se faire en collaboration avec les responsables des deux fonds documentaires intéressés.

Essayant, en dépit du caractère haché de cette introduction qui ne fait qu'effleurer les problèmes de boucler la boucle de nos considérations, nous dirons, en revenant à notre point de «art, que les deux premiers volumes du Catalogue constituent ar rapport aux volumes suivants, dont la matière est multiple

P. t diverse, un ensemble. Ajoutons qu'à notre avis, ils sont et resteront les volumes essentiels de la collection (2). En effet les contes merveilleux, les *Mürchen*, nous semblent les contes au plein sens du terme : à eux appartient un univers propre, dont on n'aura pas de sitôt fini de percer à jour tous les mystères, et dont les liens, qui existent certainement, avec l'expérience de l'humanité, sont les plus subtils. Univers propre ne veut cependant absolument pas dire univers identique d'un conte à l'autre. Il est même plaisant de souligner à quel point le climat merveilleux peut varier entre deux contes-types qui se suivent dans la classification internationale (3) : le T. 715 : *Moitié de coq*, au climat teinté d'humour, et le T. 720 : *Ma mère m'a tué, mon père m'a mangé*, où l'horreur se mêle à une suave poésie. On se souvient d'autre part que Paul Delarue a esquissé, dans l'introduction au tome I (4), une analyse des caractères propres du conte merveilleux français, à laquelle nous renvoyons le lecteur.

En conclusion, nous exprimons l'espoir que ce tome II, venant s'ajouter au tome premier, achèvera de convaincre autant les spécialistes que le public profane, de l'extraordinaire richesse de nos contes merveilleux authentiques, — dont les con-

(1) Le principe de *cette recherche a été* posé dès 1894 par Paul SEBILLOT dans un article de la *Revue des traditions populaires* (IX, p. 361-367) intitulé précisément : « La littérature orale, les livres de colportage et l'imagerie. »

(2) On peut ainsi envisager d'étudier, pour les volumes suivants, un mode de présentation plus succinct.

(3) Ils font partie *de ce* « résidu ». intitulé " Othex Tales of the Supernatural", résidu dont l'existence incite à la critique de la classification internationale — *but that is another question.*

(4) Tome I, p. 34-46. XXV

LE CONTE POPULAIRE FRANÇAIS

tes de Perrault, quoique si justement célèbres, ne donnent qu'une très faible idée.

**

Il me reste, enfin, un devoir bien agréable à accomplir celui de remercier tous ceux qui, à des titres divers, m'ont aidé et soutenue dans la réalisation de cet ouvrage :

— mes directeurs de recherche, M. Marcel MAGET, professeur à l'Institut d'ethnologie de Paris et à la Faculté de Dijon et M. Georges Henri RIVIÈRE, conservateur en chef du Musée national des arts et traditions populaires qui m'ont tous deux prodigué bien des conseils précieux et n'ont cessé de m'encourager avec bienveillance ;

— les chercheurs associés au Département de littérature du Musée Atp, qui ont suivi avec un intérêt confraternel l'élaboration de ce volume, et m'ont apporté des compléments bibliographiques ou communiqué leurs collectes manuscrites : Mlles Ariane de FELICE et Geneviève MASSIGNON, MM. Pertev Naili BORATAV et Charles JOISTEN ;

— les collègues canadiens, Mlle Carmen ROY, chef du Département de folklore au Musée national du Canada à Ottawa, et M. Luc LACOURCIÈRE, directeur des Archives de folklore de l'Université Laval, Québec, professeur à cette même Université, qui m'ont accordé leur aimable collaboration et ont permis ce Catalogue d'être aussi un instrument de travail pour le conte français d'Amérique du Nord ;

— Mme Veuve Paul DELARUE, qui a généreusement réalisé le legs fait par son mari à notre Musée, et m'a donné, dès le début de mon travail, plein accès à la bibliothèque du défunt, avec une confiance et une amabilité qui m'ont beaucoup touchée ;

— Mme Carmen MEYER, vacataire Cnrs, qui m'a assistée, avec un inlassable dévouement, dans les détails de la mise au point du manuscrit, dont elle a effectué l'essentiel de la dactylographie ;

— Mlle Myriam GRACY, chargée de mission au Musée Atp, ma collaboratrice à la rédaction de la revue « Arts et Traditions Populaires » et à l'établissement de la bibliographie d'ethnographie française, sans l'aide diligente de laquelle la souvent fastidieuse dactylographie de l'ouvrage n'aurait pu être achevée à temps ;

INTRODUCTION

— tous mes collègues du Musée Atp, dont la constante amitié m'a revigorée à des moments de lassitude, et en particulier Mlle Françoise LAPADU-HARGUES qui a eu à coeur de faciliter mes incessantes consultations à la Bibliothèque ;

— les éditions Maisonneuve, qui, en la personne de M. Main CHANTEMERLE, Président Directeur Général, veulent bien s'intéresser à cet ouvrage, et nous promettre aussi leur concours pour les volumes suivants ;

— le Centre national de la recherche scientifique, qui a accepté l'élaboration de ce Catalogue comme mon « travail personnel » de chercheur, et dont l'aide peut seule en rendre la publication possible ;

— et surtout celui qui n'est plus de ce monde, mais dont l'esprit demeure parmi nous, et à la mémoire duquel, au moment de terminer ce travail accompli en commun, va mon souvenir très fervent et reconnaissant : Paul DELARUE.

Février 1963.

Marie-Louise TENÉZE
chargée de recherche au Centre
national de la recherche scientifique,
chargée du Département de littérature du Musée
national des arts et traditions populaires

ABRÉVIATIONS UTILISÉES DANS LE TOME II

(en dehors de celles indiquées dans la Bibliographie du tome I et dans le Complément de Bibliographie ci-après et celles d'usage courant)

- alt. ● altéré (en parlant du texte d'une version).
amp. amplifié (*id.*)
arr. arrangé (*id.*)
c = conte.
Catal. ● Catalogue (en parlant du Catalogue des contes français)
cont. continué (en général par un autre conte-type).
contam. ● contaminé (texte d'une version).
- c. r. — compte-rendu
[éd. an.](#) édition annotée (en parlant de la collection CMPF)
épis. épisode.
F. L. = Folklore.
- fl. ● folldorique.
- fr. ● français.
fragin. = fragment ou fragmentaire.
inc. = incomplet.
lac. = lacunes.
lég. ● légende.
- lit. — littéraire.
- mél. ● mélangés.
vers. =-- version.
T. (suivi d'un chiffre) = Type, c. à d. conte-type
rec. ● recueillie (en parlant d'une version).
susp. = suspect.
~~XXVIII~~ variante.

COMPLÉMENT BIBLIOGRAPHIQUE

Paul Delarue a établi, en tête du t. I, une bibliographie en deux sections : A) une bibliographie générale d'information sur le conte populaire, qui est sélective ; B) une bibliographie sur le conte populaire français, « poussée, écrivait-il, aussi loin qu'il m'était possible de le faire ».

Le complément bibliographique qui suit est essentiellement une mise à jour depuis 1955 de cette double bibliographie de base, selon les mêmes principes de sélection d'un côté, de recherche d'exhaustivité de l'autre. Quelques titres cependant correspondent à des publications qui avaient échappé à Paul Delarue et que nous avons détectées depuis. Tout comme dans le t. I, nous ne mentionnons pas ici les publications qui ne contiennent qu'une très faible quantité de matière intéressante ; elles sont citées là où leur contenu est analysé dans le cours du catalogue.

Pour la présentation de notre complément bibliographique, nous avons maintenu les divisions établies par Paul Delarue. Nous avons toute-fois préféré, conformément à ce que nous avons expliqué ci-dessus quant à la présentation des versions, créer une section à part pour les recueils publiés et les archives de contes des populations francophones non françaises. Nous avons à coeur d'exprimer ici notre particulière gratitude à M. Luc LACOURCIÈRE, Directeur des Archives de Folklore de l'Université de Québec, auquel nous devons la presque totalité des titres d'Amérique.

La bibliographie du tome I étant numérotée de 1 à 448, notre premier titre a été numéroté 449. Tout comme dans le t. I, chaque titre, donné avec ses références bibliographiques complètes, est précédé de l'abréviation qui le désigne dans le corps du Catalogue, *et* suivi d'une brève analyse de son contenu.

En cas d'indications complémentaires à un titre déjà signalé dans la Bibliographie du t. I, nous n'avons pas utilisé de nouveau numéro, mais avons repris, entre crochets carrés, celui du t. I, en insérant le titre par ailleurs à sa place alphabétique dans la division de laquelle il relève.